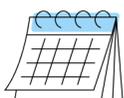




Compte-rendu des Rencontres de Mars 2023

Thématique : Ma scolarité et mon orientation



Dates : jeudi 9 mars 2023



Participant.e.s : 10 jeunes de 15 à 25 ans



Les constats

Ce qui est aidant

- L'accompagnement et le soutien à la scolarité, réalisé dans les établissements scolaires ou dans les lieux d'accueil (par les éducateur.rices, assistant.e.s familiaux, services civiques ou bénévoles...).
- L'accompagnement scolaire est positif pour pallier nos difficultés linguistiques et autres.
- L'existence d'actions pour éviter le décrochage scolaire. Exemple : aider un jeune pour trouver un autre établissement scolaire.
- L'existence de dispositifs de (re)mise à niveau.
- La possibilité de réaliser plusieurs stages pour découvrir des métiers et donc mieux choisir son orientation.
- L'accès à l'apprentissage pour les jeunes confiés et le soutien financier pour mener à bien son apprentissage (fournitures, tenues de travail...).
- L'accompagnement réalisé par les Centres de formation d'apprentis (CFA).
- La valorisation des réussites des enfants et jeunes. Exemples : en recevant un chèque à l'obtention d'un diplôme, en fêtant au foyer les réussites à la fin de l'année et en offrant un cadeau personnalisé.



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- La poursuite de longues études qui serait rarement encouragée pour garantir l'indépendance à la majorité.
- Ils orientent plus vers de courtes études. Ils ne m'ont pas poussé à faire des études supérieures.
- Certains jeunes perçoivent que leur scolarité est mise de côté par rapport à d'autres sujets jugés davantage prioritaires. Les attentes scolaires seraient moins importantes. D'un autre côté, certains ressentent une incompréhension face à leurs difficultés à se rendre à l'école et un manque de patience de la part des enseignants vis-à-vis de leurs difficultés scolaires.
- Le soutien est perçu plus intense lorsqu'on est accueilli en famille d'accueil qu'en établissement.
- Je trouve qu'il n'y a pas assez d'aide au foyer pour les devoirs.
- Les établissements ne sont pas tous dotés pour répondre aux besoins (espaces de travail, accès à internet, fournitures scolaires en cours d'année...).
- Une partie des enfants et jeunes ne peuvent pas choisir leurs fournitures scolaires.
- Le choix d'orientation et les démarches administratives peut être source de stress.
- Un défaut d'accompagnement des enfants dyslexiques, qui s'explique notamment par le manque de professionnels de santé.

Les propositions

- * Mieux informer les enfants et jeunes sur les aides et dispositifs qui existent pour les aider dans leur scolarité et orientation: bourses du CROUS, Projet Voltaire, DU Passeport pour réussir et s'orienter (PaRéO)...
- * Prolonger l'accompagnement voire l'accueil jusqu'à 25 ans, notamment pour les jeunes en parcours d'études ou de formation. Cet appui jusqu'à 25 ans permettrait d'apporter un soutien financier mais également un soutien dans la réalisation de démarches administratives.
- * Développer le mentorat ou parrainage pour aider les enfants et jeunes à définir et mener à bien leur projet professionnel.
- * Renforcer l'ADEPAPE (association d'entraide entre personnes accueillies en protection de l'enfance ou l'ayant été) pour favoriser l'entraide entre pairs.
- * Améliorer le repérage des troubles du langage et de la parole et garantir l'accompagnement des enfants et jeunes porteurs de ces troubles.
- * Permettre aux enfants et jeunes de choisir leurs fournitures scolaires. A minima, laisser choisir parmi plusieurs options pour les fournitures importantes telles que la trousse ou l'agenda.
- * Faciliter les signatures de documents et autorisations dans le cadre de la scolarité.



Nous contacter :

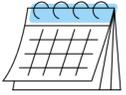
odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Compte-rendu des Rencontres de Mars 2023

Thématique : Mon quotidien et mes conditions d'accueil

L'accueil dans un nouveau lieu



Dates : samedi 11 et samedi 18 mars 2023



Participant.e.s : 12 enfants de 7 à 15 ans et 5 jeunes de 16 à 22 ans



Les constats

Ce qui est aidant

- Le sentiment d'être comme en famille et bien intégré.e.
- La bienveillance des professionnel.le.s qui accueillent les enfants et jeunes dans leur nouveau lieu.
- La possibilité de visiter et découvrir le lieu avant de s'y installer.
- En famille d'accueil, la possibilité d'avoir une présentation de tous les membres de la famille.

En établissement, la possibilité de rencontrer tous les professionnel.le.s et les autres enfants et jeunes.

A l'hôtel, la visite régulière de l'éducateur.rice et d'ami.e.s pour rompre l'isolement.

- L'accompagnement des éducateur.rice.s proposé lors du passage à un logement autonome.
- La confiance et être perçue.e comme responsable par les professionnel.le.s. Ce qui permet aux enfants et jeunes de se sentir valorisés.



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Le sentiment de certain.e.s d'être en "famille d'accueil" et d'être différent des autres enfants ou d'être mis.e de côté voire exclu.e par des membres de la famille.
- Le sentiment de ne pas être écouté.e lorsque des enfants et jeunes alertent sur leurs conditions d'accueil et le sentiment que des professionnel.le.s des lieux d'accueil dissimulent parfois la réalité lors des visites de le/la référent.e ASE.

Parfois, il y a un aveuglement des éduc's [ASE] sur les conditions d'accueil.

- La restriction de sortie pendant une semaine en arrivant dans un nouveau lieu. Pour certain.e.s, cela peut renforcer le sentiment d'isolement et générer des fugues.
- Les difficultés à s'intégrer au groupe, qui sont plus importantes pour les enfants plus âgés.
- L'arrivée dans un lieu avec des jeunes qui n'ont pas le même profil (en l'occurrence, qui sont plus âgés) et/ou ne partagent pas les mêmes centres d'intérêt.



Du point de vue des enfants

Ce qui est important dans un lieu d'accueil :

- Avoir un lieu calme, tranquille pour se reposer sereinement
- Avoir des temps prévus pour jouer, rigoler et être heureux
- Apprendre et découvrir de nouvelles choses (sorties, voyages...)
- Pouvoir recevoir la visite de ses proches (amis, frères et sœurs)

“ Si on ne dort pas la nuit on ne peut pas travailler à l'école. ”

Les propositions

- * Systématiser les visites / découvertes du futur lieu d'accueil avant de s'y installer lorsque cela est possible.
- * Etre vigilant aux alertes des enfants et jeunes sur leurs conditions d'accueil, prendre des dispositions et en informer les enfants dès que possible.
- * Garantir des visites physiques régulières aux jeunes accueillis en autonomie.
- * Permettre les sorties dès l'arrivée dans un lieu d'accueil.



Nous contacter :

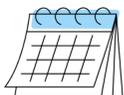
odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Compte-rendu des Rencontres de Mars 2023

Thématique : Mon quotidien et mes conditions d'accueil

L'alimentation



Dates : samedi 11 et samedi 18 mars 2023



Participant.e.s : 11 enfants de 7 à 15 ans et 5 jeunes de 16 à 22 ans



Les constats

Ce qui est positif

- L'alimentation variée, qui alterne féculents et légumes.
 - L'adaptation de la cuisine aux envies ou aux cultures des enfants et jeunes. Exemple : cuisiner un plat du pays d'origine de l'enfant.
 - La possibilité pour les enfants et jeunes de contribuer aux repas :
 - en participant à la confection des menus ou en donnant des idées de recettes à réaliser ;
 - en allant faire les courses ;
 - en cuisinant avec les professionnel.le.s (maîtres.esses de maison, éducateur.rices...) ;
 - en cuisinant seul.e pour soi ou pour les autres.
 - L'organisation de repas "à thème" au sein du lieu d'accueil.
- “ Le week-end on fait des brunchs avec notre éducatrice. ”
- La possibilité d'acheter ses propres goûters individuels et de les ranger dans un espace personnel (Groupe 7-11 ans)



Ce qui est négatif

- Le recours récurrent aux aliments surgelés ou de mauvaise qualité.
 - Une alimentation peu variée, avec trop régulièrement des légumes, et peu assaisonnée/épicee.
 - Le manque d'options pour les enfants et jeunes mangeant halal, qui doivent remplacer la viande par des légumes ou du poisson.
- “ Si on mange halal souvent on nous sert des légumes. ”
- Se voir interdire l'utilisation de certains aliments. Par exemple, ne pas avoir le droit d'utiliser du beurre ou du nutella.
 - Le refus de prendre en charge le goûter d'enfants jugés trop âgés. Ce qui implique pour certains à utiliser leur argent de poche ou à demander à leurs parents.
 - La prise de repas seul.e, hors temps de repas de la famille d'accueil.
Des repas ou goûters différents entre les enfants accueillis et les enfants des assistant.e.s familiaux.

Les propositions

- * Proposer aux enfants et jeunes de prendre part à la confection des menus.
- * Impliquer les enfants et jeunes aux différentes tâches : faire les courses, cuisiner...
- * Mieux adapter les repas aux envies et régimes alimentaires des enfants et jeunes. Adapter les quantités servies et anticiper pour les besoins spéciaux (exemple : un repas après une activité sportive).
- * Améliorer la qualité des aliments et permettre aux enfants et jeunes de manger des aliments qu'ils apprécient.
- * Garantir la prise de repas même tardive pour les enfants et jeunes revenant d'une activité extérieure.
- * Diversifier et améliorer le contenu des pique-niques servis dans le cadre des sorties.
- * Proposer plus régulièrement des sorties au restaurant.
- * Permettre aux enfants et jeunes de stocker des aliments dans un espace de rangement individuel, accessible à leur demande.
- * Proposer des repas à thème (par exemple : un brunch chaque week-end).



Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57

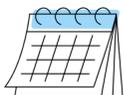




Compte-rendu des Rencontres de Mars 2023

Thématique : Mon quotidien et mes conditions d'accueil

L'aménagement des espaces de vie en collectif



Dates : samedi 11 et samedi 18 mars 2023



Participant.e.s : 11 enfants de 7 à 15 ans et 5 jeunes de 16 à 22 ans



Les constats

Ce qui est positif

- La diversité des espaces collectifs mis à disposition des enfants et des jeunes au sein des établissements :
 - Salle à manger
 - Salle de jeu / de fête
 - Salon de télé
- L'existence d'espaces verts ou espaces extérieurs au sein des établissements ou à proximité :
 - Potager
 - Jardin
 - Parcs
 - Terrain de sport / de jeu



Ce qui est négatif

- Le fait de ne pas pouvoir avoir d'animal de compagnie au sein du lieu d'accueil (notamment dans les établissements). Certains enfants partagent la difficulté d'adopter un animal lorsque d'autres enfants peuvent avoir peur ou être allergiques.
- Le manque de diversité dans les jeux ou l'inadéquation des jeux avec les âges des enfants et jeunes présents sur le lieu d'accueil (par exemple, peu de jeux pour les adolescents).
- L'absence de potager ou le manque d'entretien du potager.
- La décoration sexiste de certains espaces (bleu pour les garçons, rose pour les filles).
- L'insécurité ressentie dans certains lieux, en l'absence de barrières et fermetures.



Les propositions

- * Permettre la demande et l'accueil d'animaux domestiques au sein des établissements.
- * Diversifier les jeux, notamment pour les adolescents.
- * Développer les potagers au sein des établissements et acheter les matériaux (outils, arrosage) et graines nécessaires pour jardiner et entretenir le potager.
- * Améliorer la sécurité des établissements en veillant par exemple à installer des portes et barrières.
- * Eviter une décoration stéréotypée (bleu pour les garçons et rose pour les filles).



Nous contacter :

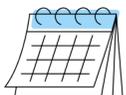
odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Compte-rendu des Rencontres de Mars 2023

Thématique : Mon quotidien et mes conditions d'accueil

L'aménagement des chambres et l'intimité



Dates : samedi 11 et samedi 18 mars 2023



Participant.e.s : 11 enfants de 7 à 15 ans et 5 jeunes de 16 à 22 ans



Les constats



Ce qui est positif

- La possibilité de décorer et personnaliser sa chambre avec ce que l'on aime : des posters, des photos...
- Une chambre propre et rangée.
- La possibilité d'avoir accès à des jeux et jouets dans sa propre chambre et non uniquement dans l'espace collectif du foyer.

“Ma chambre est remplie de jouets !”

- Un espace à soi même lorsque la chambre est partagée avec un autre enfant.



Ce qui est négatif

- Le fait que son intimité ne soit pas respectée. Par exemple, les professionnels ou les autres enfants ouvrent la porte sans toquer ou entrent en l'absence des enfants.
- L'impossibilité de fermer la porte de sa chambre ou la porte à clé.
- L'impossibilité d'utiliser un cadenas pour les armoires et autres espaces de rangement individuels. Certains enfants déclarent subir des vols d'affaires personnelles.
- L'existence de chambres à plus de deux enfants.
- Le manque de lumière ou de couleurs dans certaines chambres.
- Le fait de ne pas pouvoir choisir ou décorer les meubles de la chambre.
- L'impossibilité d'être autonome dans la gestion de son réveil, en raison de l'interdiction du téléphone portable aux heures du coucher.



Les propositions

- * Permettre aux enfants et jeunes d'avoir une chambre seul.e ou à minima une chambre plus spacieuse dès lors qu'elle est partagée.
- * Prévoir une meilleure séparation des espaces personnels au sein des chambres partagées (par exemple, avec des rideaux).
- * Permettre à tous les enfants de décorer et personnaliser leur chambre. Mettre à disposition des enfants un budget dédié à la décoration de leur chambre.
- * Permettre aux enfants d'ajouter de la couleur et de la lumière dans leurs chambres.
- * Permettre aux enfants de fermer la porte de leur chambre. A minima, prévoir la possibilité de fermer à l'aide d'un cadenas son rangement personnel.
- * Permettre aux enfants d'avoir un réveil (dans le cas où les téléphones portables sont interdits la nuit) afin d'éviter les réveils par les professionnel.le.s au-delà d'un certain âge.



Nous contacter :

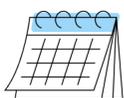
odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Compte-rendu des Rencontres de Mars 2023

Thématique : Mon quotidien et mes conditions d'accueil

Le rapport au corps et à l'hygiène



Dates : samedi 11 et samedi 18 mars 2023



Participant.e.s : 11 enfants de 7 à 15 ans et 5 jeunes de 16 à 22 ans



Les constats

Ce qui est aidant

- L'accès à des produits d'hygiène de qualité.
- La possibilité d'acheter des produits avec le budget collectif mis à disposition par l'établissement.
- Dans certaines situations, la possibilité pour les enfants et jeunes d'acheter leurs propres produits à usage personnel.
- L'accès à un espace de rangement personnel dans la salle de bain.

“ Chacun sa place dans la salle de bain ! ”

Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Le manque de propreté de certains lieux (toilettes, salles de bain...).
- Le manque de vérification de l'hygiène des enfants et le manque de respect de l'intimité sur ce sujet.
- L'utilisation des produits d'hygiène censés être personnels par d'autres enfants.
- L'interdiction d'utilisation des produits faits maison ou issus de pays hors de l'Union Européenne (en raison des normes). Certains de ces produits sont importants pour les enfants qui ne retrouvent pas les produits idéaux pour leurs types de cheveux ou peaux.
- Le recours à l'argent de poche pour acheter certains produits d'hygiène de base (shampooing, déodorant...)
- Les difficultés des professionnel.le.s accueillant les enfants à s'occuper de certains cheveux (ex : défrisage)
- Le refus d'emmener les enfants chez le coiffeur de manière assez régulière.

“ Ils en parlent à tout le monde si un enfant a un problème d'hygiène. ”

Les propositions

- * Permettre aux enfants et jeunes de choisir leurs produits et leur proposer davantage de choix adaptés aux différents types de cheveux et peaux.
- * Débloquer un budget spécial pour permettre à chaque enfant de prendre soin de soi.
- * Garantir un espace de stockage individuel à chaque enfant afin d'y déposer ses produits et de le fermer à clé.
- * Améliorer la propreté des espaces dédiés à l'hygiène et l'état des équipements.
- * Soutenir la formation des professionnel.le.s au suivi de l'hygiène des enfants et aux soins des différents types de cheveux.
- * Faciliter autant que possible l'utilisation des produits faits maison..



Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57